

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCES AU LOGEMENT



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



2 heures

TARIF PUBLIC

A partir de 75,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

QCM/Quiz temps estimé : 10 à 15 mn
Exercices théoriques (type QCM) et exercices pratiques de mise en situation. Documents/Livrets pédagogiques à télécharger
Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence
FOAD et relevé(s) de connexion

FORMALISATION

Attestation individuelle de fin de formation

PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité



PUBLIC

Les titulaires de la carte professionnelle, Les personnes qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau, Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier



PRÉREQUIS

Aucun pré-requis



OBJECTIFS

Rappeler de manière argumentée et proactive que la lutte contre les discrimination est une priorité pour tous les professionnels de l'immobilier; Identifier le risque de discrimination dans la vente ou la location; Prévenir ses clients face à des prescriptions discriminatoires; Se protéger dans le cadre de son activité professionnelle; Acquérir les bonnes pratiques à adopter pour sélectionner des candidats à la location en vous fondant sur des critères objectifs tout en sécurisant la relation





PROGRAMME

Module 1 INTRODUCTION: accueil, définition, les personnes concernées, la durée, la date d'entrée en vigueur, la charte professionnelle, Les actions possibles pour les victimes, la conclusion, quiz - Module 2 CADRE JURIDIQUE : accueil, formation des professionnels de l'immobilier, communication, prévention et sensibilisation, communications vers les adhérents, communication auprès des victimes, qu'est-ce qu'une discrimination ? Les critères de discrimination, des catégories de critères de discrimination, les risques de discrimination multiple, les mécanismes en jeu, les différentes formes de discrimination, le champ d'application de l'interdiction, la conclusion, quiz - Module 3 LOUER SANS DISCRIMINER : accueil, les clés pour comprendre, les huit points clés, la conclusion, quiz - Module 4 PORTER UNE POLITIQUE DE NON-DISCRIMINATION : accueil, le rôle de l'agence et des réseaux professionnels, la communication interne et externe, le déploiement interne de son engagement, la mise en place d'actions de formation, l'information des futurs collaborateurs, la communication des réseaux professionnels, la mise en cohérence des pratiques par rapport aux exigences, la progression collective dans cette lutte, la conclusion, quiz - Module 5 FICHES PRATIQUES ET MISES EN SITUATION : accueil, fiches pratiques, pratiques et arguments recommandés, deux mises en situation avec des idées reçues : avec un propriétaire et un collègue de travail et conclusion - Les Livrets Pédagogiques et documents à télécharger



FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct),

Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité.

Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24h/24 et 7j/7) et suit le programme de formation à son rythme.

Matériel nécessaire : disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 64% (89 participants ont répondu / 49 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM



04 66 21 21 46

